



Novembre-
Décembre 2018

BLANGY SUR TERNOISE

Notre Village

Bulletin Municipal N°65

« Meilleurs Vœux à Tous pour 2019 »



Parution début
Janvier 2019

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

2018 s'en est allée. Nous garderons le souvenir d'une année marquée par le centenaire de la Grande Guerre, du mouvement des "Gilets Jaunes" mais aussi de l'attentat de Strasbourg. Après Charlie Hebdo, le Bataclan, Nice, ce dernier a une nouvelle fois marqué les consciences et les fêtes de fin d'année n'ont certainement pas eu la ferveur souhaitée. Pour notre commune, ce sera principalement l'année de la rénovation du parking de l'école. Nous disposons maintenant d'une surface aménagée qui permet un stationnement en toute sécurité.

2019 s'est doucement installée. Qu'elle vous apporte bonheur, santé et prospérité. Nous serons très heureux de vous présenter les projets de la commune à l'occasion de la cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 11 janvier à 19h à la salle des fêtes. Nous serons très honorés de votre présence.

Le conseil Municipal

Infos Pratiques:

Ouverture de la Mairie :
Lundi, Mardi, et Jeudi de 14h à 18h
et le Vendredi de 9h à 12h
Tel : 03.21.41.92.38

Permanence des élus :

Le Maire M. MASSART:
Sur Rendez-vous
Le 1^{er} Adjoint : JLMASSART
Lundi de 18h à 19h
Le 2^{ème} Adjoint : JM. VENANT
Jeudi de 18h à 19h
Le 3^{ème} Adjoint : N. LEJEUNE
Mardi de 18h à 19h

Ouverture de l'Agence Postale à la Mairie:

Du lundi au samedi
De 9h15 à 11h45.
Tél : 03.21.41.21.80

Ouverture de la bibliothèque:

Le Samedi de 10h à 11h30 et le Jeudi
de 17h45 à 18h45.
Tél:03.21.41.91.80

Permanence du Syndicat des Eaux à la maison des Associations:

Lundi de 10h à 12h , mercredi et jeudi
de 14h à 18h Tél:03.21.03.68.69

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les Lundis matins

Ramassage des déchets recyclables :

Lundis 7 et 21 janvier, 4 et 18
février 2019.

Dépôt des déchets verts, encombrants ménagers et gravats :

Déchèterie de la Communauté de
Communes à Marconnelle, che-
min des Voyeux. Elle est ouverte
du lundi au samedi de 9h30 à 12h
et de 13h30 à 18h30

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918



Cette année, le 11 novembre avait un accent particulier puisque nous fêtons les 100 ans de l'armistice de la Grande Guerre. Après l'office religieux, la municipalité et les membres de l'association des anciens combattants avaient donné rendez-vous à la population pour commémorer ce moment particulier. 36 enfants, coiffés d'un casque et tenant dans leurs mains un ballon représentant l'un des Poilus de la commune mort pour la France, ont pris place autour du monument aux morts. Après le dépôt des gerbes de la commune, des anciens combattants, du souvenir français et des gardes de Notre Dame de Lorette, le premier magistrat, Michel Massart, a procédé à l'appel aux morts. Grâce aux recherches de l'Association Histoire et Patrimoine de Blangy, la liste est maintenant de 36 soldats puisqu'elle tient compte de ceux nés dans notre village mais qui n'habitaient plus dans la commune au moment du conflit. A chaque nom prononcé, les enfants lâchaient un ballon en mémoire du soldat. Rassemblés devant le monument, ils ont ensuite lu un poème de Clovis Grimbert, poète du Ternois né à Erin, mort pour la France le 11 juin 1918 à Courcelles Epayelle dans l'Oise et inscrit au Panthéon. Quelques lettres de Poilus ont rappelé au public présent les conditions morales et physiques difficiles à surmonter lors de cette guerre. Pour terminer, ils ont interprété un chant d'espoir et la Marseillaise reprise par une assistance émue qui a apprécié le travail effectué par les élèves du groupe scolaire. La municipalité tient à renouveler ses remerciements à Mme Estienne, directrice, aux professeurs et à tous les enfants pour leur investissement dans la préparation de la cérémonie.

Les Services Santé

Médecin:

M. PSZOTA Adrian
03.21.47.48.93 ou 07.87.15.27.45

Infirmier(e)s :

Mme OBIN ou M VERMECH
03.21.41.82.88 ou 06.45.92.06.38

Ostéopathe:

M. GUNGAH Vincent
03.21.41.29.84 ou 06.98.08.50.74

Pédicure-Podologue:

M.MORTREUX Nicolas
03.21.03.52.76 ou 06.82.16.50.83

Pharmacie du Moulin: Mme JOLY
03.21.41.89.94

Pour votre bien-être

Randonnée pédestre:

Tous les jeudis: Rendez- vous à 14h sur le parking de l'église.

Les Rendez-vous de Janvier-Février 2019

Vendredi 11 janvier:

Cérémonie des vœux

Dimanche 20 janvier:

Vœux de l'association Plan Territorial de développement rural
Concours de cartes de l'Harmonie

Samedi 9 février:

Soirée dansante des Eclipses

Samedi 23 février:

Concours de cartes de la JSB Football

Horaires des cérémonies religieuses:

Mardi 1er janvier:

à Le Parcq 10h30

Samedi 5 janvier:

à Vacqueriette 10h30

Dimanche 13 janvier:

à Eclimeux 11h

Dimanche 20 janvier:

à St Georges 11h

Dimanche 27 janvier:

à Auchy 11h

Pour les messes du mois de février, consultez le site internet

www.paroissecancheternoise.com

Etat civil:

Naissance

Noah BELQUIN SANTERRE
le 11 décembre

Décès

BELQUIN Yvette
née MALBRANQUE
le 2 décembre

SAMIER Jacques
le 20 décembre

EXPOSITION « LES ÉCHOS DE LA GRANDE GUERRE À BLANGY »

Du 10 au 17 novembre, les membres de l'Association Histoire et Patrimoine de Blangy ont proposé une exposition consacrée au centenaire de la Grande Guerre. Leurs recherches ont permis d'inscrire sur le monument aux morts 7 Poilus nés à Blangy qui ont donné leur vie lors de ce conflit. Natifs entre 1867 et 1899, ils sont 243 blangiacquois à avoir combattu pour la liberté de notre pays. Le public pouvait consulter le registre matricule (dossier militaire) de chacun. Un panneau particulier était consacré à chaque soldat mort pour la France. Il relatait les circonstances de son décès grâce au journal de marche du régiment et situait, avec des photos de l'époque, le théâtre de son dernier combat.



Le moment fort de cette exposition a été la présence de Bernard Fischer, petit fils de Julienne Lhomme qui avait été confiée avec son frère à l'Abbaye par son père Jean-Baptiste. Veuf au moment de la déclaration de guerre, il avait néanmoins été mobilisé et tué à l'ennemi le 20 septembre 1914 à Souain dans la Marne, laissant ainsi deux enfants orphelins. M. Fischer et son épouse ont été mis à l'honneur par la municipalité et sont devenus des blangiacquois de cœur.

A l'occasion de ce centenaire, l'association a édité deux cartes postales. Les personnes intéressées peuvent toujours les demander auprès de ses membres .

ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Samedi 3 novembre, les jeunes de la commune étaient invités à voter pour remplacer les candidats atteints par la limite d'âge (18 ans). Cette année le vote a recueilli plus de suffrages et permet à Céline DECROIX et Bryan MORENVAL d'être élus. Ils rejoignent Adrien BAMIÈRE, Justine BELQUIN, Elisa BETHUNE, Axelle LABURE, Youri LELONG, Agathe MARTIN et Mathis ROUSSEL. Après une année de mandat nos jeunes conseillers accompagnés de Johann et Lise LEMONNIER, ont participé aux différentes commémorations, à l'animation du 14 juillet avec les jeux anciens sans oublier les Journées du Patrimoine et le spectacle musical. La réalisation principale a été la boîte à livres dans l'ancienne cabine téléphonique près de l'église. Les projets pour 2019 ne manquent pas. Le rôle des élus consistent maintenant à étudier la faisabilité, convaincre la municipalité de leur intérêt et trouver le financement. Nous ne doutons pas qu'ils s'investiront pour atteindre ces objectifs.



UN NOUVEL AGENT ADMINISTRATIF A LA MAIRIE



Depuis le 1er novembre, M. BENOÎT Gauthier a pris ses fonctions d'agent administratif à la commune en remplacement de Mme BOUDINEL Vanessa mutée aux services du SYMCEA. Son poste est de 15 heures hebdomadaires. Il est présent le lundi et le vendredi et complète son service en assurant les mêmes fonctions dans la commune de Conchil le Temple. Nous lui souhaitons la bienvenue et la meilleure adaptation possible dans ses nouvelles fonctions.

LE CONSEIL MUNICIPAL A VISITÉ LA FUTURE MAISON MÉDICALE



Samedi 8 décembre, sur invitation de Monsieur le Maire, les membres du conseil municipal et leur conjoint ont pu visiter la Maison Médicale et constater l'avancement des travaux.

La nouvelle organisation des locaux et la liaison entre l'ancien et le nouveau bâtiment sont maintenant terminées. La fin des travaux est prévue pour le mois de mai 2019 si tout se passe bien.

LE PORTAIL DE LA MAISON DU DOCTEUR LEMAÎTRE



Jusqu'en 1998, en lieu et place du bégui-nage s'élevait une grande bâtisse qui appartenait au début du 20ème siècle au Docteur Lemaître, conseiller municipal pendant 26 ans et maire pendant 24 ans. Au début des années 90, elle fut achetée par des Anglais dont le projet était certainement en démesure avec le financement. Un incendie endommagea la charpente et le toit. Le temps et les intempéries ont fait leur œuvre et la partie haute du pignon sud menaçait de s'écrouler sur la Poste, risquant d'emporter une partie de la façade. La décision de la démolir fut donc prise. Le



porche qui date de 1596 a été récupéré et stocké aux services techniques de la commune. Les travaux du parking de l'école étant terminés, cette trace du patrimoine va pouvoir reprendre sa place non loin de son emplacement initial. Alain Demont, employé communal et Christian Martin, conseiller municipal, s'emploient à cette tâche qui permettra de matérialiser une partie de la mémoire du village.

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Judi 22 novembre 2018, le conseil municipal s'est réuni en présence de Michel Massart, maire, pour débattre des points suivants:

Mise en place du REZOPOUCE: Dans le cadre de l'aménagement du territoire, pour faciliter la mobilité, la communauté de communes a mis en place le REZOPOUCE. Sur la base du volontariat, transporteurs et transportés s'inscrivent sur un site internet qui permet de mettre en relation les personnes pour effectuer un trajet sur le territoire. Les points de rendez-vous seront matérialisés dans les communes. Le principe s'étendra à la communauté de communes du Haut Pays et la communauté d'agglomérations des 2 baies. Le conseil approuve à l'unanimité ce projet.

Sillons de culture: Le conseil décide de renouveler son adhésion d'un montant de 120€ à l'association « Sillons de culture » pour l'année 2019. En 2018, la conférence sur Gauguin n'a pas eu beaucoup de succès. Les élus souhaiteraient un spectacle malgré la baisse du budget de l'association.

Demande de subvention au titre d'OXYGENE 62: Dans le cadre des enjeux écologiques, la commune peut bénéficier d'une subvention pour l'aménagement des talus du parking de l'école. Des essences sont à respecter. Le taux de la subvention est de 80% pour un projet compris entre 2 000 et 20 000 €. La demande de subvention est votée à l'unanimité;

Bilan de l'audit de l'éclairage de la commune: Début novembre, la FDE, EDF et ENEDIS ont présenté aux élus le bilan de l'étude de l'éclairage public. L'équipement d'un éclairage LED d'un montant de 62 000 € HT permettrait une économie de près de 60% de la facture énergétique. Ce projet peut être subventionné à hauteur de 24 410 € par la FDE auxquels il faut ajouter la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et celle du Conseil Départemental. Ce projet sera mis à l'étude pour son financement dès 2019.

Nomination du délégué de la commission de contrôle des listes électorales: Dans le cadre de la réforme territoriale, la commune doit désigner un titulaire et un suppléant à la commission de contrôle des listes électorales. Sur proposition de M. le Maire, Christian et Sébastien Martin ont accepté cette nouvelle fonction.

Questions diverses: Le Conseil Départemental a informé la commune que l'harmonie avait bénéficié d'une **subvention de 300 €**. **Le tableau numérique**, financé principalement par l'association des parents d'élèves, a été installé au groupe scolaire. Pour équiper l'école de tablettes numériques, un dossier a été déposé auprès du Conseil Départemental.

La Page des Echos

LOTO DES ÉCLIPSES



Dimanche 4 novembre, l'association des majorettes « Les Eclipses », présidée par Delphine Duponchel, organisait son loto annuel. L'assistance, venue nombreuse, pouvait gagner des bons d'achat d'une valeur de 20 à 200 €. Les bénéfices de cette manifestation permettront de financer les costumes pour l'année 2019. La soirée dansante et le festival qui aura lieu de 7 avril 2019 à Auchy contribueront également au financement de ce projet.

MARCHÉ DE NOËL



Dimanche 6 décembre, le Syndicat d'initiative organisait son traditionnel marché de Noël. Cette année, la concurrence dans les communes voisines était importante. Une petite vingtaine d'exposants avait répondu à l'invitation du président Claude Caudron. Les visiteurs ont pu apprécier la diversité des produits proposés et profiter d'une tombola pour l'achat d'un article sur le marché. C'est dans une bonne ambiance que s'est déroulée cette manifestation agrémentée d'un excellent chocolat chaud.

PORTES OUVERTES A LA BIBLIOTHÈQUE ET CONCERT DE NOËL

Samedi 8 décembre, la bibliothèque présidée par Michèle Louchez ouvrait ses portes au public.



Les visiteurs ont pu découvrir les 3000 livres proposés, participer à une bourse aux livres et découvrir de nouveaux services comme le portage à domicile. Depuis quelques mois, il est aussi possible de pratiquer le tricot. Les adhérents se retrouvent le jeudi, tous les 15 jours, dans la salle du béguinage. En cette fin



d'année, la confection de sachets de lavande a rapporté 230€ pour le Téléthon. Le dimanche 9 décembre, les membres de l'association, avec la collaboration de l'harmonie ont proposé le concert de Noël. Le public présent a pu apprécier les mélodies consacrées à cette fête traditionnelle et les enfants ont pu voir le Père Noël qui leur a généreusement offert quelques chocolats.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DES AINÉS



Vendredi 14 décembre, le club des aînés, présidé par Nicole Massart, a tenu son assemblée générale. Devant les adhérents venus nombreux, elle a présenté le bilan de l'année 2018 qui marquait les 10 ans de l'association. Depuis 2008, les effectifs sont passés de 65 à 168 adhérents et les projets de sortie sont devenus de plus en plus importants. Cette évolution non négligeable nécessite une structuration plus rigoureuse de l'association afin d'éviter toute décision hâtive qui peut engendrer quelques tensions internes. Dans ces conditions et à la demande des adhérents, Jean-Marie Lefebvre qui avait démissionné a décidé de repartir pour un nouveau mandat. Le bureau se compose ainsi: Présidente: Nicole Massart, Vice-Président: Jean-Paul Louvet, secrétaire: Jean-Marie Lefebvre, secrétaire adjoint: Georges Parick, trésorier: Francis Savrot et trésorier adjoint: Honorine Louvet. Après la présentation du bilan financier très positif par Francis Savrot, la présidente a évoqué les manifestations et les projets de 2019. L'assemblée s'est terminée par le pot de l'amitié.

Pour les internautes, n'oubliez pas le site de la commune: <http://www.blangy-sur-ternoise.com>
Prochain bulletin: Début Mars 2019